

Le journal des BRIÇOIS

n° 53

AVRIL
2016

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

L'ARBORETUM S'ÉTOFFE !

Le 5 mars, les premiers arbres parrainés ont été plantés en présence d'une vingtaine de personnes.



P.3

CARNAVAL

Le groupe de batucada
Replica au Carnaval du Coglais



P.6

CCAS

Le repas du CCAS...
on y danse !

 Saint
en Brice
Coglès

Sommaire

P.3 PORTRAIT

Deux jeunes péruviens en service civique à la Pachamama

BOUILLON DE CULTURE

Histoire et jeu de mots

Une rue, un poète

P.4 ÇA BOUGE EN VILLE

Les services techniques

Les travaux

Le salon de la mode et du mariage

Le P.A.E.

Point sports

P.5 SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE ÉCOLE EN POÉSIE

P.6 TOUS SOLIDAIRES

Le repas du CCAS

Voter est un droit

CITOYENS DU MONDE

Jumelages

P.7 AGISSONS DURABLE

Plantation des premiers arbres parrainés

LA JEUNESSE S'ENGAGE

Le poulailler

EN AVONS-NOUS LE DROIT... OU PAS ?

Rappel à l'intention des conducteurs de QUAD

Détritus sur la voie publique

P.8 VOTRE AGENDA TOUT SUR PLACE EN BREF



INFOS PRATIQUES

Mairie Place du Champ de Foire - 02 99 98 61 04

Fax : 02 99 97 88 21 - Courriel : mairie@st-brice-en-cogles.fr

Votre mairie ouvre ses portes :

• le lundi : 13h30 - 17h30

• du mardi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

• le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

• le samedi : 9h - 12h

• La déchèterie de Saint-Brice est ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

• Retrouvez l'actualité de votre commune sur www.st-brice-en-cogles.fr

Le journal des Briçois est tiré à 1 550 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gratuitement aux Briçois. Directeur de la publication : Louis Dubreil, Maire.

Mise en page et impression : Imprimerie Labbé, Lécousse-Fougères, en collaboration avec la commission municipale «Communication». Crédit photos : Mairie de Saint-Brice-en-Cogles et associations citées.

Édito

LOUIS DUBREIL MAIRE



Dans ce journal municipal d'avril, il est bon de faire état de l'actualité agricole. Les manifestations de ces dernières semaines ont permis aux agriculteurs de faire entendre leurs principales revendications. Elles sont orientées vers l'affirmation du « droit de vivre de leur travail », c'est-à-dire d'obtenir des prix permettant d'avoir un revenu décent. L'agriculture et l'agro-alimentaire sont une composante importante de l'emploi sur notre territoire, l'approvisionnement de notre alimentation. L'agriculture contribue aussi à l'entretien des paysages. La question agricole, ce n'est pas seulement celle des agriculteurs, c'est une question de société.

Parmi les chantiers prioritaires de l'année sur la commune, figure le projet de rénovation du bâtiment « Hôtel de Ville » qui va rentrer dans sa phase active. En effet, le conseil municipal a validé, le 23 février dernier, l'avant-projet définitif et l'essentiel des travaux vont se dérouler dans les mois à venir. Nous recherchons les meilleurs financements pour que cet investissement reste acceptable pour les finances communales.

Autre sujet important, comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, nous travaillons de concert avec la commune de Saint-Etienne en Coglès pour aboutir au 1er janvier 2017 au regroupement de nos deux communes. Il s'agit de mutualiser nos services, d'optimiser nos complémentarités, de faire face à la baisse des dotations de l'Etat (- 100 000 € sur 3 années) tout en préservant l'identité de chaque commune.

En préambule, les foyers de nos deux communes ont reçu un document d'explications sur ce projet et sont invités à une réunion publique vendredi 22 Avril à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Brice.

Pour conclure, je tiens à rendre hommage à Michel Guérinel, Maire honoraire, qui vient de nous quitter. Il a donné 36 années de sa vie à l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Louis DUBREIL,
Maire

DEUX JEUNES PÉRUVIENS EN SERVICE CIVIQUE À LA PACHAMAMA

Ils s'appellent Alexis et Allisson. Ils ont 21 ans et 19 ans. Et ils sont péruviens. Durant toute l'année 2016, ils vont effectuer un service civique au sein de l'association la Pachamama. Lancé par l'État en 2010, ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans de servir les valeurs de la République et de s'engager dans un projet d'intérêt général. « *C'est la première fois que nous accueillons, sur une aussi longue période, des membres du Mouvement National des Enfants et Adolescents Travailleurs du Pérou (MNNATSOP)* » explique Régis Morel, coordinateur de l'association. « *Le projet a pu aboutir grâce au programme Réciprocité.* »

Alexis et Allisson vont assurer différentes missions sur le thème de l'engagement des jeunes : l'accompagnement du groupe de batucada Replica, la mise en place d'ateliers dans le cadre de la campagne « Wake Up », des animations avec les scolaires, des actions



Alexis et Allisson sont arrivés à Saint-Brice le 31 décembre dernier. Ils sont hébergés à la ferme la Pachamama.

d'information et de sensibilisation sur le travail des enfants, etc. Pendant les vacances de Pâques, ils ont aussi participé à une opération pilote : le lancement d'une Web TV dédiée à la citoyenneté. Destinée aux

collégiens, la chaîne sera diffusée notamment sur Youtube.

Originaires d'Ica, ville de 300 000 habitants située au sud de la capitale Lima, les deux jeunes sont ravis de leurs premiers mois passés à Saint-Brice-en-Coglès. « *Les habitants sont aimables et accueillants* » confie Allisson. « *Par contre, le français est une langue très compliquée à apprendre. J'espère que nous allons faire des progrès au fil des mois.* »

De son côté, Alexis a été surpris par « *les nuits qui durent beaucoup plus longtemps qu'au Pérou* » et par « *l'organisation très structurée qui règne ici en matière de routes, de traitement des déchets, etc. Je suis déjà venu à Saint-Brice dans le cadre d'un projet court et je suis heureux d'avoir l'opportunité de poursuivre l'expérience.* »

Bouillon de Culture

HISTOIRE ET JEU DE MOTS

L'association *Histoire et Mémoires de Saint-Brice en Coglès* se propose d'évoquer régulièrement dans le *Journal des Briçois un des aspects du passé de Saint-Brice et de ses environs. Un passé bien éloigné de notre quotidien et si proche à la fois !*

Un territoire s'identifie aussi par ses dénominations, ses noms, ses mots, ses lieudits. La toponymie et ses particularismes hérités des temps passés est remplie de curiosités et d'histoires. Le cadastre de 1835, dit cadastre napoléonien, conservé à la mairie de Saint-Brice-en-Coglès, est un témoignage précieux et parfois surprenant de cette évolution. Ainsi, des propriétés existantes à cette époque ont disparu sans laisser de traces. Il ne reste par exemple aucun vestige de la ferme de la

« Rue mouillée », en face du village de Frontigné.

Le cadastre nous renseigne sur l'origine des noms. Le granit a ainsi fortement marqué le territoire briçois : les Roches au Diable, les Rochers, le Rocher Portail. De nombreux habitants ont aussi un nom de famille en lien avec ce sous-sol : Rocher, Durocher, Rochelle, Rochelet, Delaroché, Turoche... Les propriétaires ont également transmis leur identité : les Martin ont habité les Martinières, Monsieur Pinel avait un champ (Champinel), Madame la Comtesse vénérât son calvaire personnel (La Croix Madame)...

En 1835, le bourg de Saint-Brice est peu étendu. Les routes principales sont empierrées, les chemins sommaires. Les déplacements se font à pied par les



rottes. Le franchissement des ruisseaux et des rivières, particulièrement La Loisançe, se fait à gué ou par des « planches à passer », signe d'un nouveau confort. Ainsi, on trouve la planche à passer du Champ Pinel, la planche du Pont des Chevrettes, de la ville du Bois, de Gatines, la Planche Thomas, la Planche du Pont des Chemins.

Comment ne pas rêver de poésie en s'imaginant franchir la Loisançe sur la planche à passer en compagnie des Chevrettes !

UNE RUE, UN POÈTE

Le sentier littéraire Lucie Delarue-Mardrus sera inauguré le samedi 28 mai en présence des délégations de Karlstadt et Dopiewo.

Artiste pluridisciplinaire, elle est née en 1874 et décédée en 1945. Elle laisse derrière elle une œuvre prolifique allant, entre autres, de la poésie, à la peinture

et la sculpture sans oublier les romans et autres manuscrits.

Une partie de son œuvre poétique écrite durant la Grande guerre s'inscrit dans le programme de mémoire sur la période « 14-18 ».

Peu connue du grand public, elle pourrait faire partie des « Poètes oubliés » mis

en avant par le Pôle artistique et culturel Angèle Vannier dans le cadre du « Printemps des poètes » dont le thème était cette année « Le grand vingtième, d'Apollinaire à Bonnefoy, cent ans de poésie ».

Ça bouge en ville !

LES SERVICES TECHNIQUES

Après réflexion et analyses, les Services techniques resteraient à La Brossette. Quelques travaux de mise aux normes et d'aménagement sont prévus.

Le renouvellement du parc matériel des services techniques suit son cours au rythme des indemnités des assurances et des négociations avec les fournisseurs. À ce jour, l'aspirateur des rues (glouton), la désherbeuse, 2 tondeuses tractées, un petit camion, du petit matériel et les véhicules utilitaires ont été remplacés.

Nous attendons un nouveau tracteur ainsi qu'une remorque dont l'acquisition est mutualisée avec Saint-Étienne.

LES TRAVAUX

Avril verra se terminer l'aménagement du lotissement Delaire ainsi que la fin de la réfection de la rue des Meuniers, de la Piochais, de la Chaîne et la Maison neuve retardée en raison de divers travaux (assainissement, eaux, électricité).

Par ailleurs, la remise en état de deux kilomètres de nos routes de campagne est prévue. Tout au long de l'année, des travaux visant à améliorer le quotidien des citoyens seront effectués.

SALON DE LA MODE ET DU MARIAGE

Dimanche 28 février s'est tenu pour la première fois à Saint-Brice, le Salon de la Mode et du Mariage. De nombreux visiteurs s'y sont rendus et ont ainsi pu apprécier la qualité de l'événement coordonné par trois commerçants briçois avec le soutien de l'UCIA et du GAB.

Du Coglais et d'ailleurs, pâtisseries, photographes, salons de coiffure et d'esthétique, bijoutier, prestataires de services et bien d'autres étaient au rendez-vous afin de faire découvrir aux futurs mariés et à leurs invités les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux pour le jour J !



LE POINT ACCUEIL EMPLOI ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI OU DE FORMATION

Le Point Accueil Emploi est un service de proximité pour l'emploi local, un espace d'information et d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, de formation ou de questions sur tout ce qui est en relation avec l'emploi.

Deux conseillères emploi, Johanna Monnier et Huguette Massin, accueillent le public tous les matins du lundi au vendredi et le jeudi après-midi sur RDV.

Une permanence de la Mission Locale, chargée d'informer et d'orienter les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi, est présente dans les locaux du PAE les mercredi et jeudi matin sur RDV.

Contact : 02.99.98.67.64 | pae@coglais.com

Maison du Coglais | 5 rue Charles-de-Gaulle | 35460 Saint-Etienne-en-Coglès

Dans le cadre du mois de l'orientation et de la formation, **un forum de l'alternance se tiendra le jeudi 21 avril 2016 de 9h30 à 12h à Ecobatys** – ZA St-Eustache à Saint-Etienne-en-Coglès.

À cette occasion, des organismes de formation viendront avec leurs offres d'emploi à pourvoir. Les secteurs de l'industrie, du commerce, du bâtiment, de la sécurité seront entre autres représentés.

BASKET : UNE ÉQUIPE FÉMININE EN RÉGIONALE



Pour la première fois de son histoire, le club de basket ASB a vu une équipe féminine jeune accéder à la région. Il s'agit des U 13. Après une première partie de championnat en division 1 où l'équipe termine 1ère avec une seule défaite sur dix matchs, les filles évoluent en régionale depuis janvier.

Un beau parcours qui récompense aussi le travail de leur coach, Laurent, et de leur entraîneur, David Hamard.

Soulignons la bonne dynamique de l'ASB qui compte 190 licenciés répartis en 12 équipes jeunes, 4 équipes seniors, une équipe loisir et un groupe baby.

FOOT : RASSEMBLEMENT U9



Le dimanche 12 juin 2016 se déroulera la 2^e édition de la « André Coquelin Cup ». Destinée aux jeunes de U9 (nés en 2007-2008), cette journée mobilisera une soixantaine d'équipes venant de toute la région. Après une première édition prometteuse, gageons que l'édition 2016 sera bien remplie, avec plus de 300 matchs sur 8 terrains. Venez nombreux encourager nos footballeurs en herbe !

De 9h à 17h30, stade municipal, route de Saint-Ouen.

Contact : www.fcsb.fr

Sur les bancs de l'école

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

- Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes, en particulier pour les enfants nés en 2013 ou 2014.
- **Potager à l'école** : les enfants jardinent et bénéficient d'interventions de la ferme La Pachamama où ils se rendent régulièrement.
- **Musique à l'école** : les GS des 2 classes bénéficient de séances avec Céline Jouzel de l'École de musique de Fougères. Cette année, les élèves chantent « le quotidien ». La finalisation sera un diaporama sonore.
- **Les Portes ouvertes** auront lieu le vendredi 10 juin entre 16h15 et 18h00. Les élèves présenteront les projets réalisés au cours de l'année (www.ecole-maternelle-jprevert-stbrice.ac-rennes.fr).
- **Visite du musée Robert Tatin** : après une observation guidée des lieux, les classes de CP et CE1 ont participé à des ateliers d'expression plastique pour s'initier au processus de production des œuvres. Les réalisations individuelles et collectives s'inscrivent dans le projet d'illustration du conte écrit avec G. Allix.
- **Projet Terr'Alim** : la classe de CE2 participe au Programme pédagogique d'éducation à l'alimentation et aux circuits-courts Terr'Alim. Les élèves ont passé une journée à la Pachamama pour découvrir une ferme locale en circuit court.
- **Rallye de calcul mental** : le 8 mars, les élèves de CM2 ont participé avec une classe de 6^{ème} du Collège A. Vannier à un concours de calcul mental proposé par l'Éducation nationale. Cette action avait pour but de soutenir la place du calcul mental en donnant « une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques » et concrétiser le cycle CM / collège.
- **Projet PIC** : le mardi 15 mars, les classes de CM1 et CM2 ont participé à une journée de sensibilisation à la santé, organisée par des étudiants en BTS (Commerciaux des produits alimentaires et boisson).
- **Ciné jeunes** : les élèves ont vu 2 films et participé à 2 animations dans le cadre du projet « Sans mot dire » de Ciné jeunes : « *Les lumières de la Ville* » et « *Amazonia* ».
- **Défi lecture Anglais** : la classe de CE2/CM1 travaille autour d'un défi lecture en anglais avec une classe de Saint-Étienne-en-Coglès.
- **Théâtre** : le 31 mai à l'espace Juliette Drouet, dans le cadre des rencontres inter-écoles de la circonscription « Arts de la scène » portées par l'association l'Echolié, les élèves de Grande section présenteront une danse de création tandis que la classe de CM1 interprètera des saynètes qu'elle a écrites.
- La kermesse aura lieu à l'école le dimanche 26 juin.

COLLÈGE ANGÈLE VANNIER

- Plusieurs sorties ont vu les élèves explorer de nouveaux horizons : Barcelone pour les 3e du 22 au 26 février, les chantiers navals de Saint-Nazaire le 1er avril pour les 3e DP3, Guerlédan du 18 au 22 avril (programme d'EPS) pour les 5^e, Londres du 31 mai au 5 juin pour les 4^e Européenne.
- Les élèves de 4^e et de la classe ULIS ont accueilli pour la dernière fois Les frères Pablos en ateliers du 7 au 11 mars. Après une répétition générale du spectacle à Montours le 15 mars, les parents ont pu apprécier leur travail au cours d'une représentation le 31 mars.
- Les portes ouvertes ont eu lieu vendredi 4 mars de 17h à 20h.

École en poésie

- Les élèves de la maternelle Jacques Prévert ont accueilli le poète Christian Poslaniec en mars. Ils ont illustré 6 poèmes écrits pour l'école et publiés dans le recueil « Petit poisson deviendra grand ».
- Les élèves de CE1 de l'élémentaire Jacques Prévert ont travaillé avec le poète Guy Alix sur l'écriture d'une histoire. Ils ont piloté l'ensemble des classes dans la production d'écrits et d'illustrations d'un ouvrage à venir.
- La classe de 6^e B du collège Angèle Vannier a reçu Monsieur Poslaniec le 1^{er} mars pour un échange autour de la poésie et son écriture. Les trois classes de 6^e ont travaillé sur l'illustration d'œuvres du poète. Six de ces illustrations sont publiées dans le recueil « Et les fruits passeront la promesse des fleurs ».

Les trois ouvrages sont édités par le Pôle artistique et culturel du collège Angèle Vannier qui orchestre ces rencontres des plus enrichissantes.

COLLÈGE JEANNE D'ARC



- Échange avec Gemünden : 29 élèves germanistes de 4^e/3^e se rendront en Allemagne du 27 avril au 4 mai.
- Échange avec Skorzewo : 24 élèves de 3^e se rendront en Pologne du 20 au 27 avril avec au programme une visite du camp d'Auschwitz.
- Échange avec Malaga : après leur séjour du 10 au 17 mars, les élèves hispanisants accueilleront leur correspondant du 20 au 27 avril.
- Séjour à Exeter : les élèves de 5^{ème} découvriront la culture anglaise du 9 au 14 mai.
- Séjour à la montagne pour les 11 élèves du dispositif ULIS du 28 mars au 3 avril.
- Sortie au Mémorial de Caen le 25 mai pour les élèves de 3^{ème}.
- Défi lecture sur le thème du conte réunissant les CM2 des écoles privées et les élèves du niveau 6^{ème}.
- Journées d'immersion pour les élèves de CM2 : découverte des spécificités du collège pour les futurs 6^{èmes}.
- Sélection pour intégrer la Section Sportive Football : mercredi 25 mai après-midi.

ÉCOLE ANNE BOIVENT

- La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 5 juin 2016.
- L'inauguration de l'agrandissement de l'école se déroulera le vendredi 17 juin 2016 à partir de 18h30.

Tous solidaires

LE REPAS DU CCAS

Samedi 12 mars a eu lieu le traditionnel repas du CCAS. Quelque 150 seniors se sont retrouvés à la Salle des fêtes de la Brionnière.

Après un déjeuner servi par le personnel du Lion d'or et entrecoupé d'animations proposées par les bénévoles du CCAS, le Conseil municipal des Jeunes ou encore le célèbre Loïc Grimoux, les doyens briçois (Mme Anger Hélène 93 ans, Mme Leray Marie 93 ans, M. Baudry Eugène 93 ans, M. Chenevel Edouard 92 ans et M. Tréhu Francis 90 ans) ont été célébrés puis certains ont dansé tandis que d'autres ont joué aux cartes.



Samedi 19 mars, quelques élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus aux Hameaux du Coglais. Ils ont remis aux résidents, qui n'avaient pas pu se déplacer la semaine précédente, des fleurs autour d'un goûter animé par l'association Au Fil du Temps.

VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE

À chaque élection, la question de l'abstention est au cœur de l'actualité et éclipse souvent le programme des candidats. Chacun cherche alors à convaincre ses citoyens de se rendre le jour J aux urnes avec des arguments parfois culpabilisants.

À Saint-Brice, ce taux d'abstention est nettement inférieur à la moyenne nationale mais représente tout de même 37,40 % aux dernières élections régionales de décembre 2015. Les élus que nous sommes cherchent alors à comprendre et à analyser les raisons qui poussent une partie de nos citoyens à se détourner des urnes. Les raisons peuvent être multiples. En effet, s'il est vrai que l'abstention peut résulter d'une certaine passivité, elle traduit, pour un très grand nombre de personnes, leur déception face à « l'offre politique ». Aucun parti ou candidat ne correspond à leur sensibilité ou ne répond à leurs attentes. Ils préfèrent alors renoncer au vote plutôt que de cautionner les personnes en place.

Pour autant, le droit de vote est le résultat d'un long combat et le pivot essentiel et fondamental de la démocratie.

Ce droit est également une chance que de nombreux pays nous envient. Le moment du vote est aussi un des trop rares instants où chaque citoyen est placé dans une situation strictement égalitaire (1 citoyen = 1 voix) et chacun peut exprimer pleinement ses libertés individuelles. La pétition, la grève, la manifestation, droits fondamentaux par ailleurs, ne sont que les corollaires du droit de vote. Il est alors indispensable de ne pas tomber dans le fatalisme et l'indifférence face au vote, tout simplement pour ne pas gâcher cet acquis si précieux.



Citoyens du monde

JUMELAGES



L'année 2016 s'annonce riche en échanges.

Du 25 au 29 mai, nous accueillerons une délégation d'une cinquantaine de personnes pour marquer le 50^{ème} anniversaire des premiers contacts entre le collège public de Saint-Brice et son homologue de Karlstadt (Allemagne).

Au programme : une journée touristique, le jeudi, qui conduira la délégation vers Avranches, le Mont Saint Michel, Cancale... puis deux journées locales. Vendredi, visite d'équipements communautaires et/ou communaux (zones de Saint Eustache, la Croix Rouge et la Brionnière...), déjeuner de travail avec les élus sur la gestion territoriale, débat sur l'éducation et ses dimensions européennes au collège Angèle Vannier, inauguration de la Place de l'Europe, soirée festive et culturelle.

Samedi matin, commémoration, opération « Une rue, un poète », plantation d'un arbre à l'arborétum et lecture de poèmes allemands. Après-midi libre puis soirée officielle.

La présence de trois élus et de la directrice d'une école de Dopiewo (Pologne) soulignera le caractère européen de cette rencontre avec nos deux villes jumelles.

D'autre part, **du 8 au 12 juin**, nos jeunes footballeurs recevront une équipe polonaise U13 de Dopiewo. Ils visiteront ensemble le Coglais et la côte puis se rendront au tournoi de Football de Guerlédan en Bretagne avec des jeunes du FCSB.

Du 15 au 19 juin, une délégation de 7 personnes ira à Dopiewo sur l'invitation de notre commune jumelle. Nous participerons au colloque européen avec les Allemands, Lituanais et Polonais.

Ces échanges démontrent, dans un contexte international difficile, l'importance de l'engagement des communes et des citoyens au profit de l'esprit européen.

Agissons durable

ARBORETUM DE L'ESPACE LOISANCE DÉDIÉ A ANDRÉE CHEDID



Les premiers arbres parrainés ont été plantés à l'arboretum en présence de parrains et marraines, de parrainé(e)s, d'élu(e)s, des deux conseils municipaux, de membres de l'association *Histoire et mémoires de Saint-Brice en Coglais*.

Samedi 5 mars, sous un soleil timide, aidés par Loïc Bernard des services techniques, tous ont mis la main à la pelle et planté 20 arbres dont 14 parrainés :

Un Tilleul à tisane, un Pommier d'ornement, un Albizia, un Erable rouge, un Erable Jaspé de rouge, un Acacia, un Chêne rouge d'Amérique, un Catalpa boule, un Eucalyptus Baby blue, un Eucalyptus Parviflora, un Cerisier à fleurs, un Chêne chevelu, un Tulipier de Virginie, un Cyprès chauve, un Bouleau.

Ce fut également l'occasion de consacrer deux espaces spécifiques :

Le Carré historique

Centré sur des espèces nord-américaines, en hommage au rôle du Marquis de la Rouërie dans la Révolution américaine (sous le surnom de « Colonel Armand »), il héberge : Le Tulipier de Virginie, cadeau de Georges Washington pour le mariage du marquis avec Madame de Saint-Brice, le Liquidambar, le Cyprès chauve, L'Érable canadien.

Le Carré du meuble

En hommage à l'activité de l'ébénisterie briçoise (il y avait quatre menuiseries au début du XIX^e siècle), quatre arbres ayant servi à la fabrication des meubles locaux : le Châtaignier, le Merisier, le Noyer, le Chêne.

Dites-le avec un arbre !

Si vous aussi souhaitez parrainer un arbre à l'Arboretum, vous pouvez consulter la liste des essences disponibles et les prix en mairie, au bureau Urbanisme, ou envoyer un e-mail au bureau urbanisme.mairie@st-brice-en-cogles.fr pour obtenir des informations. La plantation des arbres parrainés a lieu de novembre à fin mars.



La Jeunesse s'engage

LE POULAILLER

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 2 avril afin d'organiser la mise en place du poulailler. Celui-ci sera monté le samedi 30 avril et inauguré le samedi 21 mai avec l'arrivée des poules !

En avons nous le droit... ou pas ?

Rappel à l'intention des conducteurs de QUAD... mais pas uniquement ! La circulation de TOUS les véhicules à moteur, sauf dans le cadre d'une utilisation à des fins professionnelles, dans les espaces naturels est interdite. Cette interdiction concerne, entre autres, les chemins de randonnées et les voies vertes.

Détritus sur la voie publique : On en remarque de plus en plus fréquemment (papiers, emballages alimentaires, canettes...). Ce non-respect du bien-être d'autrui et de l'environnement est passible d'une amende forfaitaire pouvant aller de 68 € à 1 500 €. Il semble également important de rappeler que le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi matin et celui du Tri sélectif, le mardi matin (le lendemain lorsque le jour dit est férié). Dans les deux cas, les conteneurs peuvent être sortis la veille au soir mais doivent être rentrés le jour même. Ne pas respecter ces dispositions peut entraîner une amende forfaitaire allant de 68 € à 3 750 €.

MON SAC À POIS

Saint-Brice compte 1322 foyers, à ce jour 829 sont venus chercher leur cabas. Nous vous rappelons qu'à raison d'un par foyer briçois, ils sont offerts par l'Union des commerçants et la municipalité dans le cadre de la lutte pour la protection de l'environnement.

NOTRE AGENDA

22 Avril à 20 h 30 :

Réunion publique à la salle des fêtes :
création d'une commune nouvelle

7 Mai :

22^{ème} édition de la course relais « Le
Coglais en Jambes »

8 Mai :

● Commémoration le matin, pique-
nique citoyen, concert et
animations autour de la paix et
l'Europe l'après-midi à la salle
Raoul Maigne.

● Randonnée VTT / Cyclo
Départ au centre social
32, rue de Verdun

14 Mai :

Consultation citoyenne :
Quel nom pour la commune
nouvelle ?

27 Mai :

Inauguration de la Place de l'Europe

28 Mai :

Inauguration du Sentier Littéraire
Lucie Delarue-Mardrus

16 Juin :

Collecte de sang à
la salle des fêtes

18 Juin :

Fête de la Musique : ZIK dans la rue

23 Juin :

Fête Champêtre sur le parking de la
Brionnière organisée par le Club de
l'Amitié Briçoise

8 Juillet :

1^{er} rendez-vous pour les Etapes de
l'Été, place du Gal de Gaulle

Tout sur place



GAN ASSURANCES : UN NOUVEL AGENT GÉNÉRAL

Le 1^{er} janvier 2016, Didier SERRAND a
succédé à Michel HUARD, parti en retraite.
Il travaille avec son épouse, Emmanuelle, qui
est la collaboratrice de l'agence depuis 20
ans.

L'agence GAN propose diverses
prestations : assurances / épargne / retraite
/ santé et prévoyance / banque...

Horaires d'ouverture :

Lundi : sur rendez-vous

Du Mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

- Samedi : 9h à 12h

2 rue Chateaubriand - Tél. 02 99 98 62 27

Page Facebook : GAN Assurances Serrand



CAFÉ DE LA PLACE

Depuis le 2 mars, Dominique et Wilfrid
CHAPELLIER vous accueillent au café de la
Place du mercredi au dimanche et les jours
fériés, dès 10 h.

Fermeture les lundi et mardi, sauf
événements particuliers.

Si vous souhaitez passer un moment
convivial, des jeux de société, des cartes,
des jeux de dés sont à votre disposition.

2 rue de la Libération - Tél. 02 99 97 72 61



Pour continuer à bien vivre chez vous,
l'ADMR vous facilite la vie par l'aide à la
personne.

Renseignements et devis gratuit au
02 99 18 58 77 - stbrice.asso@admr35.org

En bref

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Changement à compter du 1^{er} Mars 2016 :
Les demandes de passeport seront traitées
uniquement sur rendez-vous et les demi-
journées suivantes :

- Lundi : 13h30 à 17h

- Mercredi : 13h30 à 17h

- Vendredi : 8h30 à 11h30

Concernant la restitution des passeports,
elle se fera aux jours et heures habituels
d'ouverture de la mairie.

Nota bene : L'achat du timbre fiscal est
désormais possible en ligne sur le site :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Préserver les droits des usagers dans leurs
relations avec les services publics, défendre
les droits de l'enfant, lutter contre les
discriminations et promouvoir l'égalité,
veiller au respect de la déontologie par des
personnes exerçant des activités de
sécurité constituent les principaux axes
d'intervention et d'action des délégués du
Défenseur des droits.

Leurs coordonnées et leurs lieux de
permanence sont disponibles sur le site
www.defenseurdesdroits.fr

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

Une campagne d'information gouvernementale a été lancée avec la diffusion de l'affiche
« Réagir en cas d'attaque terroriste » et d'une vidéo, auxquelles s'ajoute un volet d'initiation
aux gestes de premiers secours. Sensibiliser chaque citoyen au risque et lui inculquer des
réflexes destinés à le protéger et à sauver des vies, tels sont les objectifs poursuivis.

(cf. www.encasdattaque.gouv.fr)